



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

détenus

Question écrite n° 73563

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les conditions du travail carcéral. Il apparaît que les détenus sont soumis à un traitement plus difficile que dans la vie hors prison, que les travaux sont sous-rémunérés et sous-qualifiés, qu'ils ne préparent pas de façon correcte la réinsertion professionnelle des détenus, essentiellement pour cause de manque de formateurs, et que le peu de ressources des détenus les oblige à accepter ces emplois. Il s'interroge donc sur ces conditions de travail difficiles.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73563

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1053